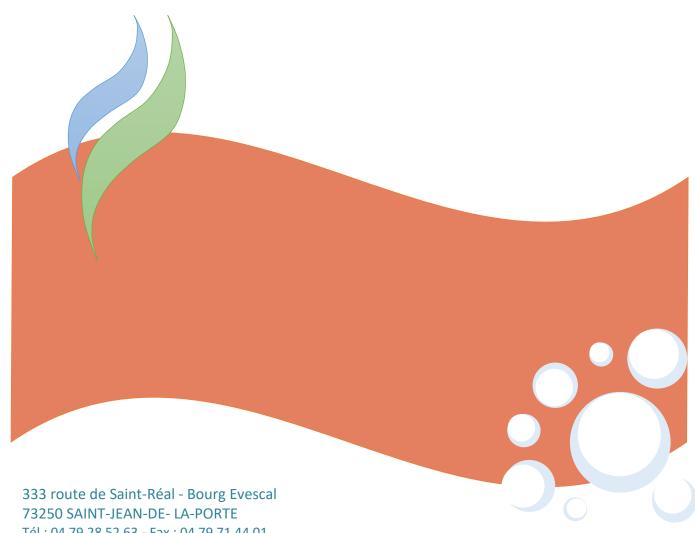
Livret d'Accueil





Tél: 04 79 28 52 63 - Fax: 04 79 71 44 01

Mail. accueil@imestreal.fr

SIRET 776 498 164 00016 - CODE APE 84 04 850 A

SOMMAIRE

1 - LE DIME SAINT RÉAL, SON FONCTIONNEMENT	page 1
2 - QUELS PERSONNELS ? PLATEAU TECHNIQUE	page 2
3 - FAMILLES : ACCUEIL, RENCONTRES, PROJETS	page 3
4 - LES SOINS, LA SCOLARITÉ, LA VIE SOCIALE	page 4

Le Dispositif IME est une école d'enseignement qui vous accompagne aussi en école ordinaire

Le Dispositif IME (DIME) SAINT-RÉAL: Fonctionnement

COMMENT PUIS-JE ADMETTRE MON ENFANT AU DIME?

Sur notification **MDPH** de la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie) uniquement.

Le DIME Saint-Réal invite les parents et l'enfant à découvrir son site exceptionnel (parc arboré, vue sur la Combe de Savoie) et son accueil Savoyard chaud et convivial : échanges avec l'assistante de service social, le chef de service éducatif, l'infirmière, le responsable pédagogique, le médecin psychiatre ...

Les parents sont libres d'accepter ou de refuser l'orientation de la MDPH vers le DIME. Le dossier d'admission doit être complet (bilans thérapeutiques, ...) pour que l'admission soit étudiée.

Seul le directeur peut prononcer l'admission ou le refus du jeune, et ce malgré la notification MDPH.

Modes d'accueils, selon les besoins de l'enfant et les capacités du DIME : internat, semi internat ou externat ; accompagnement hors du DIME ; à temps plein ou partiel.

Profils et provenance des enfants : enfants issus de classes Maternelle, d'ULIS, de SESSAD ..., lorsque qu'une scolarité en école primaire, en collège ou SEGPA proche de leur domicile ne répond plus à leur besoin. La plupart des enfants accompagnés au DIME ont bénéficié de soins en CMP, CATTP, hôpital de jour, voir en libéral.

Céline DEPOIL-MORENO, l'assistante sociale du DIME vous aide si vous le souhaitez, dans les démarches d'admission et pour faire valoir vos droits (soumise au secret professionnel, elle vous aide en toute discrétion).

D'Où VIENNENT LES ENFANTS ?

De la Combe de Savoie, du Bassin Chambérien, de la Maurienne et de la Tarentaise (Albertville, Moutiers...), de la Savoie et parfois des communes limitrophes Isère/Savoie.

En semi-internat ou internat, vus les temps et nos moyens de transport, les enfants résident sur la Combe de Savoie, d'Albertville, de Chambéry, voire d'Aix les Bains.

QUI FINANCE? & FAUT-IL UNE ASSURANCE?

L'activité du Dispositif IME est **financée par la Sécurité Sociale**, conditionné à la couverture sociale des parents.

Comme à l'école ordinaire, la famille finance le matériel scolaire, des sorties pédagogiques où activités sportives, ainsi que certains soins (ergothérapie, kiné...).

Le DIME est agréé par l'ARS (agence Régionale de Santé) qui contrôle la qualité de sa prestation et l'autorise à percevoir les subventions de la sécurité sociale, des mutuelles (MSA, MGEN, Mutualité Agricole, etc..) qui remplacent la sécurité sociale. Le DIME est agréé à l'aide sociale.

Un arrêté de l'ARS fixe la dotation annuelle globale de financement qui peut varier. Le DIME facture à la Sécurité Sociale ou à votre Mutuelle chaque mois, ses prestations selon la présence des enfants, dont la scolarité est obligatoire comme à l'école ordinaire.

Seul un certificat médical permet d'être absent au DIME.

Le Dispositif IME est assuré pour les risques et responsabilités liés à l'activité de ses professionnels.

L'assurance responsabilité Civile des parents est obligatoire pour les risques liés au comportement des enfants accueillis (dégradations, blessure sur un autre enfant...).

ET LE RAMASSAGE SCOLAIRE ?

Le Dispositif IME dispose de **plusieurs minibus** (7 à 9 places avec chauffeur) et recourt au train ou Bus pour CHAMBÉRY, ALBERTVILLE, les vallées de Tarentaise et Maurienne.

La famille (ou l'assistant familial) participe au transport de son enfant en le déposant au point de ramassage parfois éloigné du domicile.

La tournée de ramassage scolaire varie chaque année selon la provenance et le nombre d'enfants.

Le Taxi n'est pas autorisé ni financé par le DIME.

QUELS PERSONNELS ACCOMPAGNENT MON ENFANT?

DIRECTION: Directeur: Laurent FILIPPI

SERVICE ADMINISTRATIF

- 1 Assistante de Direction : Ophélie CHAMP

- 1 Assistante Comptable : Emmanuelle MASSARD-COMBE

ÉDUCATIF: Chef du Service éducatif: Rémy MARCHAL

- 5 Éducateurs Spécialisés : Philippe CROZET, Véronique BOREL, Gilles MARCOZ, Perrine BOUVERESSE, Serge TANGUY
- 3 Moniteurs-Éducateurs : Lolita MALENFANT, Pauline GAYET, Maryse MANZONI
- 1 Aide éducateur : Morgan BUCH

SERVICE SOCIAL: Assistante de Service sociale: Céline DEPOIL-MORENO

SCOLARITÉ ET DISPOSITIFS ÉDUCATIFS DE JOUR : Responsable Pédagogique : Laurent BONNOT

- 5 Instituteurs : Stéphanie GARDET-CHIMOT, Charlotte MESSE, Delphine LETOUBLON, Myriam TARDY et Stéphane ALEXANDRE
- Ateliers éducatifs et pédagogiques et soutiens aux élèves :
 - 4 Éducateurs(trices) spécialisé(es): Cynthia GARNIER, Nathalie DAVID, Perrine BOUVERESSE et Serge TANGUY,
 - o 3 Moniteur(trices) Éducateurs(trices) : Catherine GRAND, Cécile GODARD et Clément ROBIN et
 - 2 Éducateurs(trices) Scolaires : Sylvie GONNELLI et Morgan BUCH
 - o 1 professionnel indépendant intervient : un professeur de sport

THÉRAPEUTIQUE: Infirmière Cadre Anne BLOCKELET

- 1 Médecin Généraliste : Docteur DAMALIX
- 1 Médecin Psychiatre : Docteur BEAUCHET
- 1 Psychologue : Sylvie MOREL
- 1 Orthophoniste : Sylvie BLONDET
- 2 Psychomotriciennes : Isabelle PARSY et Mathilde FLAMENT
- 3 Thérapeutes libéraux : Arthérapeute, Musicothérapeute, Zoothérapie

SERVICES GÉNÉRAUX

- 1 Surveillante de Nuit : Colette CHUPIN
- 1 Cuisinier : Benoît PASSIEUX
- 1 Aide en cuisine : Nicole NOVEL-CATIN
- 1 Lingère : Marie-Ange CARLE
- 2 agents d'entretien des locaux : Christine CHENEVARD et Brigitte MESTRALLET
- 1 ouvrier technique pour l'entretien maintenance bâtiments/espaces verts : Bertrand VISENTIN
- 2 Chauffeurs: Pascale JAFFRY et Thierry FERRACHAT

QUELLE EST LA PLACE DES FAMILLES ?

Après la notification délivrée par la MDPH auprès des familles et de(s) établissement(s) d'accueil(s), une rencontre est proposée par Céline (assistante sociale) ou parfois Rémy (Chef service éducatif) pour :

- **Vous faire découvrir l'établissement** ainsi qu'à l'enfant et se présenter (projet d'établissement, fonctionnement...),
- Connaître vos attentes et celles de l'enfant et voir si nous pouvons y répondre ;
- « Envisager » l'accompagnement de l'enfant en proposant et projetant un accompagnement.

Un **bilan d'entrée** est réalisé **dans les 3 mois** après l'admission du jeune par l'équipe pluridisciplinaire avec l'ensemble des documents et bilans fournis ou réalisés, mais aussi avec nos observations sur 3 mois.

Ce bilan des professionnels vous est présenté, en **préalable au Projet d'Accompagnement Personnalisé** (PAP) de votre enfant. Le PAP détermine l'accompagnement sur lequel nous nous sommes entendus en réponse aux besoins de l'enfant et à vos attentes. Il se matérialise par la signature d'un **contrat de séjour**.

Afin de vous associer à l'accompagnement de votre enfant, nos professionnels vous informent, discuteront de l'évolution de votre enfant, et modifieront son projet d'accompagné personnalisé. Vous recevrez alors un avenant au contrat de séjour indiquant les objectifs de travail proposés.

Les familles qui le souhaitent, peuvent participer au fonctionnement de l'établissement en se présentant au Conseil de la Vie Sociale (élections des représentants des familles). Instance consultative, le CVS permet aux représentants des familles et des enfants, au personnel et à un administrateur du Conseil d'Administration gestionnaire de l'établissement, de se rencontrer. Le CVS a pour mission d'informer les familles du fonctionnement de l'établissement, d'émettre un avis ou des suggestions, de faire part de besoins nouveaux, auprès de la direction.

À l'initiative des familles, des rencontres peuvent être proposés aux professionnels dans l'intérêt du projet de l'enfant. Anne, Rémy ou Laurent sont alors vos interlocuteurs pour organiser ce RDV.

Une salle des familles permet de vous recevoir en toute intimité ou confidentialité.

Les familles sont :

- Invitées à la présentation des projets annuels de groupes éducatifs et de classe;
- Informées pour recueillir leur autorisation sur les suivis ou actions thérapeutiques proposés ;
- Sollicitées par les professionnels selon les situations pour s'accorder sur leurs positionnements autour de l'enfant, à domicile et au DIME, afin de l'aider à devenir plus autonome.

L'Association des Parents d'Élèves de St-Réal vous accueille dans le partage d'expériences entre parents et l'entraide. *Coordonnées à réclamer à l'accueil*

L'ACCOMPAGNEMENT:

L'accompagnement des enfants s'organise autour de 3 pôles : Pédagogique, éducatif et thérapeutique

SCOLARITÉ: Apprendre le métier d'élève

Pour répondre aux besoins de chaque enfant la scolarité est adaptée et assurée du lundi matin au vendredi midi. Ils ont également école le mercredi matin.

Dans l'établissement nous avons :

- 3 classes : pédagogie différenciée, groupes de niveau, 8 à 12 enfants par classe ;
- Du sport avec un intervenant Sportif au gymnase du village ;
- L'Atelier de Renforcement des Apprentissages
- Un Groupe AVENIR: nouveau dispositif pour les plus âgés permettant de travailler leurs orientations.

A l'extérieur

- L'Unité d'Enseignement Externalisée: il s'agit d'une classe Du DIME, accompagnée par une institutrice et une éducatrice du DIME, décentralisée au collège, dispositif inclusif qui accompagne les jeunes dans les classes du collège.
- Le service d'accompagnement en milieu ordinaire, accompagnements éducatifs sur les lieux de vie des jeunes, école, domicile, activités de loisirs, coordination de parcours et ouverture des droits : selon les besoins identifiés dans le Projet d'Accompagnement Personnalisé.
- La SEGPA : selon les capacités des adolescents et la préconisation des instituteurs une scolarité au collège de MONTMÉLIAN en SEGPA est possible.
- Convention avec l'école primaire des Frontailles de SAINT PIERRE D'ALBIGNY pour mettre en place des projets pédagogiques inclusifs (selon règles sanitaires en vigueur)
- Scolarités partagées ULIS/DIME selon projet de scolarisation déterminés en ESS

LA VIE SOCIALE:

Se débrouiller au quotidien, autonomie

- * Fonctionnement en internat de semaine du lundi 9h au vendredi 13h;
- * Trois groupes de vie d'internat mixtes de 10 à 14 enfants : chaque groupe est équipé de chambres de 2 à 5 lits, d'un séjour, d'une salle de bains et d'une salle à manger ;
- * Un groupe de demi-pensionnaires mixtes avec un espace dédié aux repas et un espace de détente.

LES SOINS : comment vivre avec le handicap ?

Un IME accueille des enfants présentant un handicap, physique ou psychique. C'est-à-dire que pour pouvoir vivre pleinement leur vie et être heureux il leur faudra adapter plus ou moins leur environnement.

Les soins en IME visent un double objectif, développer les potentialités de chaque enfant et trouver les meilleurs modes d'adaptation de l'environnement.

Les moyens:

- L'orthophonie permet la prise en charge des troubles du langage qui sont présents chez tous les enfants en IME.
- La psychomotricité permet à l'enfant de s'approprier son corps à travers ses ressentis et ses mouvements.
- La construction de la personnalité, de la subjectivité, les rapports intersubjectifs et familiaux font l'objet de la prise en charge psychologique.
- Des médiations sont très souvent utiles, telles que la zoothérapie, l'arthérapie et la musicothérapie, dans un objectif de développement de la personnalité et d'expression des émotions.
- Le bien-être du corps passe par une bonne santé physique assurée par les soins réguliers du personnel infirmier et médical.
- La souffrance psychique des enfants et de leur famille est l'objet des soins psychiatriques.

L'établissement dispose d'une salle Snoezelen (salle multi sensorielle) où intervient du personnel formé.

Vous avez une question?

Téléphoner au 04 79 28 52 63 ou écrivez à : accueil@imestreal.fr

Adresse site internet : https://www.ime-saintreal-savoie.fr
Blog : https://imestreal.unblog.fr/